



Abus de confiance sur personne agée

Par **Melvil**, le **01/10/2009** à **18:46**

Bonjour,rnrnJ'aimerais beaucoup recevoir des avis et des conseils. Cela me serait très utile!rnJe vous expose la situation: rnQuelques mois après la mort de mon grand-père, un "gentil" voisin de ma grand-mère s'est rapproché d'elle. Ma grand-mère avait alors 80 ans. Il l'a aidé à remplir ses impôts, la paperasse administrative... car elle ne l'avait jamais fait et était perdue.rnElle le trouvait "très compétent" et avait entièrement confiance en ses dires. Finalement, il l'a conseillé de vider son compte en banque où elle avait toutes ses économies pour l'investir dans une assurance vie. Ma grand-mère désirait juste avoir de l'argent chaque mois pour vivre bien et donner le plus d'héritage possible à ses enfants.rnMais ce voisin, qui s'est avéré être un courtier indépendant, a placé a peu près 5% de cette somme en fond en euros et 95% en unité de compte!rnC'est certain qu'elle ignorait le risque qu'elle prenait.rnDe plus, il n'a aucunement négocié les frais de versement (je crois que c'est le terme) puisqu'ils étaient à 4,75% alors qu'elle versait une grosse somme.rnElle a évidemment beaucoup perdu. Enfin, le montant de l'imposition pour ses enfants est énorme: 20% de l'assurance-vie.rnIl ne l'a pas du tout conseillé mais l'a trompé.rnMa grand-mère est décédée depuis peu. Nous découvrons tous ça petit à petit et nous sommes écoeurés.rnrnA votre avis, le courtier n'est-il pas coupable de défaut de conseil et d'abus de confiance?rnrnje vous remercie d'avance.

Par **gege59**, le **01/10/2009** à **22:01**

bonsoir.rnil est évident que oui, ce monsieur a trompé votre grand mère...rnallez demander conseil auprès d'un avocat, c'est le mieux vous puissiez faire...

Par **Melvil**, le **02/10/2009** à **14:37**

Bonjour, rnrnMerci pour votre réponse. Ma famille hésite à porter cette affaire en justice du fait des frais que cela nous coûtera. A votre avis, peut-on espérer une indemnisation quelle qu'elle soit ?rnDe toute manière, nous allons contacter des associations pour dénoncer les actes de ce courtier malhonnête.rnrnBonne journée